



ARRÊTÉ RELATIF AUX PÉRIODES ET MODALITÉS DES OPÉRATIONS D'INSCRIPTION ADMINISTRATIVE DE L' UNIVERSITÉ PAUL-VALÉRY MONTPELLIER 3 2024-2025

LA PRÉSIDENTE DE L' UNIVERSITÉ PAUL-VALÉRY MONTPELLIER 3

Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L.612-1 à L.612-3, L.841-5 et D.612-1 à D.612-18 ;

Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au Master ;

Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif à la Licence ;

Vu l'arrêté relatif à la procédure de recrutement en première année de master pour l'année universitaire 2024-2025 ;

Vu la délibération du conseil des études et de la vie universitaire fixant le calendrier universitaire 2024/2025 en date du 5 mars 2024 ;

Vu le règlement des études de l'Université Paul-Valéry Montpellier 3 ;

Considérant que nul ne peut être admis à participer en qualité d'étudiant aux activités d'enseignement et de recherche de l'Université Paul-Valéry Montpellier 3 s'il n'est régulièrement inscrit ;

Considérant que l'inscription administrative est annuelle ;

ARRÊTE

ARTICLE 1 Procédures et calendriers par publics

Les procédures et les calendriers de candidatures et d'inscription administratives sont fixés conformément aux tableaux figurant en annexe (ANNEXES 1, 2, 3 et 8).

ARTICLE 2 Transferts

Les candidats à un transfert à l'Université Paul-Valéry Montpellier 3 doivent avoir candidaté valablement pour une inscription à l'Université Paul-Valéry Montpellier 3 et effectué en parallèle les démarches auprès de leur établissement d'origine pour demander leur transfert. Toute validation du transfert ne pourra avoir lieu qu'à condition que l'inscription définitive ait été validée par l'Université Paul-Valéry Montpellier 3.

Par ailleurs, la validité de la procédure de transfert, pour les étudiants concernés, constitue un élément de la régularité de leur inscription à l'université.

ARTICLE 3 Traitement des dossiers non parvenus, incomplets ou irréguliers

Le non-respect de la procédure concernant la transmission et la complétude du dossier d'inscription entraîne de fait l'interruption de l'opération d'inscription.

Les étudiants dont les dossiers sont incomplets ou irréguliers sont informés des modalités et des délais de régularisation.

Cette information se fait exclusivement par le courrier électronique institutionnel. Les personnes concernées sont tenues d'en prendre connaissance.

Les étudiants n'auront accès à leur certificat de scolarité qu'après validation définitive de leur inscription (le cas échéant, après régularisation).

Les dossiers non régularisés dans le délai fixé par l'administration par courrier électronique seront caducs. En conséquence, l'opération d'inscription concernée sera

annulée, sans remboursement des droits d'inscription. Le candidat en sera averti par courrier postal.

ARTICLE 4 Arrivée tardive des étudiants de nationalité étrangère

La date d'arrivée tardive pour des étudiants de nationalité étrangère résidants dans un pays étranger est fixée au 20 septembre 2024 pour les Licences et Masters 1, et au 11 octobre 2024 pour les Masters 2, DU, Prépas et l'Enseignement à Distance.

ARTICLE 5 Paiement fractionné

L'Université Paul-Valéry Montpellier 3 propose le paiement en 3 fois par carte bancaire comme mode de règlement des droits d'inscription. Ce mode de règlement ne peut être choisi qu'une seule fois au cours d'une même année universitaire.

La date limite d'inscription au-delà de laquelle le paiement en 3 fois n'est plus proposé est fixée au lundi 9 octobre 2024.

ARTICLE 6 Validité de l'inscription administrative

L'inscription n'est acquise qu'une fois les droits d'inscription dûment payés, et sous réserve des contrôles éventuels ultérieurs. En cas de non-paiement des frais de scolarité, le retrait ou l'abrogation de l'inscription administrative peut dès lors intervenir sans condition de délai.

ARTICLE 7 Carte multi-services

Une carte d'étudiant est délivrée à tout étudiant régulièrement inscrit. La carte d'étudiant, document nominatif et personnel, donne accès aux enceintes et locaux de l'établissement, elle doit permettre l'identification rapide et sans ambiguïté des étudiants inscrits. Les documents photographiques y figurant répondent aux mêmes règles que celles concernant la carte nationale d'identité.

ARTICLE 8 Inscriptions au Contrôle des connaissances (inscriptions pédagogiques)

L'inscription pédagogique est obligatoire, elle permet à l'étudiant de s'inscrire aux examens et de valider les enseignements, les semestres et l'année. Les étudiants doivent procéder à leur inscription pédagogique selon le calendrier figurant en annexe (ANNEXE 4).

ARTICLE 9 Césure

La période de césure s'applique conformément aux *dispositions relatives à l'année de césure* votées en CEVU et suivant le calendrier figurant en annexe (ANNEXE 5).

ARTICLE 10 Réorientation

La réorientation en première année de licence s'applique conformément aux *dispositions relatives à la réorientation en 1^{re} année* votées en CEVU et suivant le calendrier figurant en annexe (ANNEXE 6)

ARTICLE 11 Valorisation de l'engagement étudiant

La valorisation de l'engagement étudiant s'applique conformément à *la charte de l'engagement étudiant* votée en CEVU et suivant le calendrier figurant en annexe (ANNEXE 7).

ARTICLE 12 Exécution

La Directrice générale des services est chargée de l'application des dispositions du présent arrêté.

Fait à Montpellier le lundi 8 avril 2024,

La Présidente de l'Université Paul-Valéry Montpellier 3

Anne Fraïsse

ANNEXE 1 | CALENDRIER DES CANDIDATURES 2024-2025

LICENCE 1 & LICENCE PRO 1

PLATEFORME	MODALITÉ	DATES	PUBLICS
ParcourSup	Présentiel	Phase principale du 17/01 au 14/04/2024 Phase complémentaire du 11/06 au 10/09/2024	Ressortissants de l'UE, de l'EEE, de la confédération suisse, Monaco ou Andorre Extra-communautaires titulaires d'un bac français ou européen Extra-communautaires en réorientation dans l'enseignement supérieur français
eCandidat	Enseignement à Distance (EàD)	Phase principale du 10/04 au 10/07/2024 Publication au plus tard le 12/07/2024 Phase complémentaire du 26/08 au 26/09/2024 Publication au plus tard le 27/09/2024	Tous publics
DAP	Présentiel	du 01/10 au 15/12/2023	Extra-communautaires titulaires d'un diplôme extra-communautaire entrant pour la première fois en première année
Formation Continue <small>(Contacter : safco@univ-montp3.fr)</small>	Présentiel	du 17/01 au 14/04/2024	Publics en Formation Continue

LICENCE 2, 3, LICENCE PRO & BUT 2,3

PLATEFORME	MODALITÉ	DATES	PUBLICS
eCandidat	Présentiel	Phase principale du 10/04 au 10/07/2024 Publication au plus tard le 12/07/2024 Phase complémentaire du 26/08 au 05/09/2024 Publication au plus tard le 06/09/2024	Tous publics hors procédure EeF*(Étude en France)
	EàD	Phase principale du 10/04 au 10/07/2024 Publication au plus tard le 12/07/2024 Phase complémentaire du 26/08 au 26/09/2024 Publication au plus tard le 27/09/2024	Tous publics
Études en France	Présentiel	du 01/10/2023 au 15/01/2024	Extra-communautaires avec procédure EeF*

*Les extra-communautaires candidatant pour la première fois dans l'enseignement supérieur français relèvent de la procédure Études en France si ils résident dans l'un des pays suivant : Afrique du Sud, Azerbaïdjan, Algérie, Arabie Saoudite, Argentine, Bahreïn, Bénin, Bolivie, Brésil, Burkina Faso, Burundi, Cambodge, Cameroun, Canada, Chili, Chine, Colombie, Comores, Congo, Corée du Sud, Côte d'Ivoire, Djibouti, Émirats arabes unis, Égypte, Equateur, États-Unis, Ethiopie, Gabon, Géorgie, Ghana, Guinée, Haïti, Inde, Indonésie, Iran, Israël, Japon, Jordanie, Kenya, Koweït, Liban, Madagascar, Malaisie, Mali, Maroc, Maurice, Mauritanie, Mexique, Népal, Niger, Nigeria, Pakistan, Pérou, Qatar, République démocratique du Congo, République dominicaine, Royaume-Uni, Russie, Sénégal, Singapour, Taïwan, Tchad, Thaïlande, Togo, Tunisie, Turquie, Ukraine, Vietnam.

MASTER 1

PLATEFORME	MODALITÉ	DATES	PUBLICS
MonMaster	Présentiel <small>(hors formations qui sortent du périmètre MonMaster**)</small>	Phase principale du 26/02 au 24/03/2024 Phase complémentaire du 25/06 au 31/07/2024	Tous publics hors procédure EeF*
eCandidat	EàD <small>(hors formations qui sortent du périmètre eCandidat****)</small>	Phase principale du 10/04 au 10/07/2024 Publication au plus tard le 12/07/2024 Phase complémentaire du 26/08 au 26/09/2024 Publication au plus tard le 27/09/2024	Tous publics
Études en France	Présentiel	du 01/10/2023 au 15/01/2024	Extra-communautaires avec procédure EeF*

MASTER 2

PLATEFORME	MODALITÉ	DATES	PUBLICS
eCandidat	Présentiel / EàD	Phase principale du 10/04 au 10/07/2024 Publication au plus tard le 12/07/2024 Phase complémentaire du 26/08 au 26/09/2024 Publication au plus tard le 27/09/2024	Tous publics hors procédure EeF*
Études en France	Présentiel	du 01/10/2023 au 15/01/2024	Extra-communautaires avec procédure EeF*

DIPLÔME UNIVERSITAIRE & PRÉPA

PLATEFORME	MODALITÉ	DATES	PUBLICS
eCandidat	Présentiel / EàD	Phase principale du 10/04 au 10/07/2024 Publication au plus tard le 12/07/2024 Phase complémentaire du 26/08 à la date de début des cours et au plus tard le 26/09/2024 Publication au plus tard le 27/09/2024	Tous publics hors procédure EeF*
Études en France	Présentiel	du 01/10/2023 au 15/01/2024	Extra-communautaires avec procédure EeF*

*Les extra-communautaires candidatant pour la première fois dans l'enseignement supérieur français relèvent de la procédure **Études en France** si ils résident dans l'un des pays suivant : Afrique du Sud, Azerbaïdjan, Algérie, Arabie Saoudite, Argentine, Bahreïn, Bénin, Bolivie, Brésil, Burkina Faso, Burundi, Cambodge, Cameroun, Canada, Chili, Chine, Colombie, Comores, Congo, Corée du Sud, Côte d'Ivoire, Djibouti, Émirats arabes unis, Égypte, Équateur, États-Unis, Ethiopie, Gabon, Géorgie, Ghana, Guinée, Haïti, Inde, Indonésie, Iran, Israël, Japon, Jordanie, Kenya, Koweït, Liban, Madagascar, Malaisie, Mali, Maroc, Maurice, Mauritanie, Mexique, Népal, Niger, Nigeria, Pakistan, Pérou, Qatar, République démocratique du Congo, République dominicaine, Royaume-Uni, Russie, Sénégal, Singapour, Taiwan, Tchad, Thaïlande, Togo, Tunisie, Turquie, Ukraine, Vietnam.

**Formations Présentiel hors périmètre MonMaster : Master 1 Mention Danse et Master 1 Mention Musicologie parcours Musicien interprète

***Formations EÀD hors périmètre eCandidat : Master 1 Mention Anthropologie - parcours Cultures, identités, Mondialisation et Master 1 Mention Sociologie - parcours Spiritualités, religions, utopies et mondes symboliques

ANNEXE 2 | CALENDRIER DES INSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES 2024-2025

PREMIÈRE INSCRIPTION

LICENCE 1 & LICENCE PRO 1

MODALITÉ D'INSCRIPTION	MODALITÉ D'ENSEIGNEMENT	PUBLICS	DATES
IA PRIMO WEB	Présentiel	Candidat ayant candidaté par ParcoursSup	du 09/07 (14h) au 23/07/2024 (12h) puis
Inscription sur rendez-vous avec la DRIF		Candidat ayant candidaté par la DAP	du 28/08 (14h) au 20/09/2024 (12h)
IA PRIMO WEB	Enseignement à Distance (EàD)	Candidat français	du 09/07 (14h) au 23/07/2024 (12h) puis
Inscription sur rendez-vous avec la DRIF		Candidat international	du 28/08 (14h) au 04/10/2024 (12h)

LICENCE 2, 3, LICENCE PRO & BUT 2, 3

MODALITÉ D'INSCRIPTION	MODALITÉ D'ENSEIGNEMENT	PUBLICS	DATES
IA PRIMO WEB	Présentiel	Candidat français	du 09/07 (14h) au 23/07/2024 (12h) puis
Inscription sur rendez-vous avec la DRIF		Candidat international	du 28/08 (14h) au 20/09/2024 (12h)
IA PRIMO WEB	EàD	Candidat français	du 09/07 (14h) au 23/07/2024 (12h) puis
Inscription sur rendez-vous avec la DRIF		Candidat international	du 28/08 (14h) au 04/10/2024 (12h)

MASTER 1

MODALITÉ D'INSCRIPTION	MODALITÉ D'ENSEIGNEMENT	PUBLICS	DATES
IA PRIMO WEB	Présentiel <small>(hors formations qui sortent du périmètre MonMaster*)</small>	Candidat français	Phase 1 : candidat ayant accepté définitivement une proposition d'admission avant le 15/07/2024 inclus : du 09/07 (14h) au 23/07/2024 (12h)
Inscription sur rendez-vous avec la DRIF		Candidat international	Phase 2 : candidat ayant accepté définitivement une proposition d'admission du 16/07 au 31/08/2024 inclus : du 28/08 (14h) au 09/09/2024 (12h)
IA PRIMO WEB	EàD <small>(hors formations qui sortent du périmètre eCandidat*)</small>	Candidat français	du 09/07 (14h) au 23/07/2024 (12h) puis
Inscription sur rendez-vous avec la DRIF		Candidat international	du 28/08 (14h) au 04/10/2024 (12h)

MASTER 2, DU & PRÉPA

MODALITÉ D'INSCRIPTION	MODALITÉ D'ENSEIGNEMENT	PUBLICS	DATES
IA PRIMO WEB	Présentiel / EàD	Candidat français	du 09/07 (14h) au 23/07/2024 (12h) puis
Inscription sur rendez-vous avec la DRIF		Candidat international	du 28/08 (14h) au 08/10/2024 (12h)

**Formations Présentiel hors périmètre MonMaster : Master 1 Mention Danse et Master 1 Mention Musicologie parcours Musicien interprète

***Formations EÀD hors périmètre eCandidat : Master 1 Mention Anthropologie - parcours Cultures, identités, Mondialisation et Master 1 Mention Sociologie - parcours Spiritualités, religions, utopies et mondes symboliques

RÉINSCRIPTION

LICENCE 1, 2, 3, LICENCE PRO & BUT 1, 2, 3

MODALITÉ D'INSCRIPTION	MODALITÉ D'ENSEIGNEMENT	PUBLICS	DATES
IA REINS WEB	Présentiel	Étudiant inscrit en 2021-2022, 2022-2023 et/ou 2023-2024	du 15/07 (14h) au 23/07/2024 (12h) puis du 28/08 (14h) au 20/09/2024 (12h)
Inscription par correspondance avec la DES		Étudiant inscrit pour la dernière fois en 2020-2021 (et avant) Étudiant changeant de statut (Formation Continue ou Apprentissage vers Formation Initiale)	
IA REINS WEB	EàD	Étudiant inscrit en 2021-2022, 2022-2023 et/ou 2023-2024	du 15/07 (14h) au 23/07/2024 (12h) puis du 28/08 (14h) au 04/10/2024 (12h)
Inscription par correspondance avec la DES		Étudiant inscrit pour la dernière fois en 2020-2021 (et avant) Candidat changeant de statut (Formation Continue ou Apprentissage vers Formation Initiale)	

MASTER 1

MODALITÉ D'INSCRIPTION	MODALITÉ D'ENSEIGNEMENT	PUBLICS	DATES
IA REINS WEB	Présentiel (hors formations qui sortent du périmètre MonMaster*)	Étudiant inscrit en 2021-2022, 2022-2023 et/ou 2023-2024	<p>Phase 1 : candidat ayant accepté définitivement une proposition d'admission avant le 15/07/2024 inclus : du 15/07 (14h) au 23/07/2024 (12h)</p> <p>Phase 2 : candidat ayant accepté définitivement une proposition d'admission du 16/07 au 31/08/2024 inclus : du 28/08 (14h) au 09/09/2024 (12h)</p> <p>Phase 3 : candidat ayant accepté définitivement une proposition d'admission du 01/09 au 15/09/2024 inclus : jusqu'au 20/09/2024 (12h)</p>
Inscription par correspondance avec la DES		Étudiant inscrit pour la dernière fois en 2020-2021 (et avant) Candidat changeant de statut (Formation Continue ou Apprentissage vers Formation Initiale)	
IA REINS WEB	EàD (hors formations qui sortent du périmètre eCandidat*)	Étudiant inscrit en 2021-2022, 2022-2023 et/ou 2023-2024	du 15/07 (14h) au 23/07/2024 (12h) puis du 28/08 (14h) au 04/10/2024 (12h)
Inscription par correspondance avec la DES		Étudiant inscrit pour la dernière fois en 2020-2021 (et avant) Candidat changeant de statut (Formation Continue ou Apprentissage vers Formation Initiale)	

MASTER 2, DU & PRÉPA

MODALITÉ D'INSCRIPTION	MODALITÉ D'ENSEIGNEMENT	PUBLICS	DATES
IA REINS WEB	Présentiel	Étudiant inscrit en 2021-2022, 2022-2023 et/ou 2023-2024	du 15/07 (14h) au 23/07/2024 (12h) puis du 28/08 (14h) au 20/09/2024 (12h)
Inscription par correspondance avec la DES		Étudiant inscrit pour la dernière fois en 2020-2021 (et avant) Étudiant changeant de statut (Formation Continue ou Apprentissage vers Formation Initiale)	
IA REINS WEB	EàD	Étudiant inscrit en 2021-2022, 2022-2023 et/ou 2023-2024	du 15/07 (14h) au 23/07/2024 (12h) puis du 28/08 (14h) au 08/10/2024 (12h)
Inscription par correspondance avec la DES		Étudiant inscrit pour la dernière fois en 2020-2021 (et avant) Étudiant changeant de statut (Formation Continue ou Apprentissage vers Formation Initiale)	

TOUS NIVEAUX EN FORMATION CONTINUE

MODALITÉ D'INSCRIPTION	MODALITÉ D'ENSEIGNEMENT	PUBLICS	DATES
Dépôt du dossier d'inscription sur rendez-vous lors de la signature du contrat de formation	Présentiel / EàD	Étudiant relevant de la Formation Continue	du 02/09 au 08/10/2024

TOUS NIVEAUX APPRENTISSAGE

MODALITÉ D'INSCRIPTION	MODALITÉ D'ENSEIGNEMENT	PUBLICS	DATES
Inscription ou modification de régime sur présentation du contrat d'apprentissage et de la prise en charge des frais d'inscription <small>(La date du contrat faisant foi - pour être valide le contrat doit être signé entre le 08/06 et le 08/12/2024)</small>	Présentiel / EàD	Étudiant relevant de l'apprentissage	du 09/07 au 08/12/2024

ANNEXE 3 | CALENDRIER DES CANDIDATURES ET INSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES EN DOCTORAT (ED58 & ED60) 2024–2025

PREMIÈRE ANNÉE

PREMIÈRE ANNÉE AVEC ENSEIGNEMENT À DISTANCE

Dates de dépôt des dossiers d'inscriptions	du 10/06 au 30/09/2024
--	------------------------

PREMIÈRE ANNÉE SANS ENSEIGNEMENT À DISTANCE

Dates de dépôt des dossiers d'inscriptions	du 10/06 au 15/10/2024
--	------------------------

DEUXIÈME & TROISIÈME ANNÉE

Date limite de la tenue des comités de suivi individuel de thèse	30/06/2024
--	------------

Dates de dépôt des dossiers d'inscription	du 10/06 au 10/07/2024
---	------------------------

QUATRIÈME ANNÉE & PLUS

Date limite de la tenue des comités de suivi individuel de thèse	30/06/2024
--	------------

Dates de dépôt des dossiers d'inscription	du 10/06 au 10/09/2024
---	------------------------

Les inscriptions administratives suivront le calendrier d'ouverture technique Apogée de l'établissement

ANNEXE 4 | CALENDRIER DES INSCRIPTIONS AUX CONTRÔLES DES CONNAISSANCES 2024–2025

IP ANNUELLES

FORMATIONS	WEB	GESTIONNAIRE	MODIFICATION PAR RESPONSABLE DE SCOLARITÉ
Licence 1 (hors EàD)	du 05/09 (14h) au 30/09/2024 (12h)	du 26/08 au 25/10/2024*	du 06/01 au 31/01/2025*
Master 1 (hors EàD)	du 15/07 (14h) au 24/07/2024 (12h)	du 15/07 au 24/07/2024*	
Licence 2, 3 & Pro. (hors EàD)	puis du 28/08 (14h) au 30/09/2024 (12h)	puis du 26/08 au 25/10/2024*	
Master 2 & DU	du 28/08 (14h) au 14/10/2024 (12h)	du 26/08 au 25/10/2024*	
Enseignement à Distance (tous niveaux)			

MODIFICATIONS IP SEMESTRES PAIRS

FORMATIONS	WEB	PÔLE SCOLARITÉ CENTRALE	GESTIONNAIRE	MODIFICATION PAR RESPONSABLE DE SCOLARITÉ
Licence 1 (hors EàD)	du 24/01 (14h) au 07/02/2025 (12h)		du 24/01 au 07/02/2025*	du 14/05 au 13/06/2025*
Master 1 (hors EàD)				
Licence 2, 3 & Pro. (hors EàD)				
Réorientés internes au 2nd semestre (voir procédure)(IP à la nouvelle étape et suppression du S1, suppression du S2 de l'ancienne étape)		du 06/01 au 23/01/2025		
Master 2 & DU	du 24/01 (14h) au 07/02/2025 (12h)			du 14/05 au 13/06/2025*
Enseignement à Distance (tous niveaux)				

* inclus

Aucune modification d'IP en dehors de ce calendrier ne sera autorisée

Périmètre IP WEB : Toutes les formations

Exceptions :

- La licence LEA autres parcours
- Le master LEA parcours traduction autres parcours
- Les CPGE partenariales

ECUES non proposés par le web (inscription sur autorisation)

- ECUES de langue des signes (du S3 au S6) / Renforcement méthodologique et disciplinaire (S1 et S2)

ANNEXE 5 | CALENDRIER CÉSURE 2024–2025

PREMIÈRE COMMISSION	
DATE	DESCRIPTION
Vendredi 14 juin 2024	Date limite de dépôt des dossiers de demande de césure auprès de la composante, pour la première commission
Mardi 16 juillet 2024	Date de la première commission
SECONDE COMMISSION	
DATE	DESCRIPTION
Jeudi 05 septembre 2024	Date limite de dépôt des dossiers de demande de césure auprès de la composante, pour la seconde commission
Mardi 24 septembre 2024	Date de la seconde commission

ANNEXE 6 | CALENDRIER RÉORIENTATIONS EN LICENCE 1^{RE} ANNÉE 2024–2025

RÉORIENTATIONS

PÉRIODE	RÉORIENTATION INTERNE (Étudiant déjà inscrit à l'UPVM3)	RÉORIENTATION EXTERNE (Étudiant inscrit dans un autre établissement d'enseignement supérieur français)
du lundi 04 au vendredi 29 novembre 2024	L'étudiant fait la demande de réorientation	
du lundi 04 novembre au vendredi 06 décembre 2024	Examen des demandes par la DES puis par les composantes <i>Les avis favorables sont donnés sous réserve de validité administrative du dossier</i>	
du lundi 09 au vendredi 20 décembre 2024		Les services d'inscriptions envoient les procédures d'inscriptions aux étudiants
du lundi 09 au vendredi 20 décembre 2024	Les composantes transmettent les fiches IP avec les choix des étudiants à la DES	
du lundi 06 au vendredi 10 janvier 2025	Modification des inscriptions administratives	Inscriptions administratives
du lundi 06 au jeudi 23 janvier 2025	Inscriptions pédagogiques du semestre 2 par la DES	

* La réorientation n'est possible que pour les bacheliers 2024 ou les étudiants qui n'ont jamais été inscrits dans l'enseignement supérieur français

Contacts des services d'inscriptions :

Direction des Études et de la Scolarité : des_ia@univ-montp3.fr

Direction des Relations Internationales et de la Francophonie : mobilite.individuelle@univ-montp3.fr

Centre du Guesclin (Béziers) : beziers-ia@univ-montp3.fr

ANNEXE 7 | CALENDRIER DE LA VALORISATION DE L'ENGAGEMENT ÉTUDIANT 2024–2025

VALORISATION

DATE	DESCRIPTION	INTERVENANT
à partir de novembre 2024	Le formulaire de demande est disponible sur les pages des composantes sur le site de l'université	Étudiant
20/12/2024	Date limite de dépôt de demande auprès de sa composante	Étudiant
	Transmet les demandes à la commission	Composante
avant le 24/01/2025	Donne son avis concernant l'éligibilité au dispositif	Composante
avant le 24/01/2025	Transmet à la composante le modèle de formulaire pour la communication des avis des commissions	Direction des études et de la scolarité
avant le 11/04/2025	Date limite de dépôt du rapport d'activité auprès de sa composante	Étudiant
	Transmet les rapports à la commission	Composante
avant le 23/05/2025	Date limite de réunion de la commission	Commission
avant le 20/06/2025	Transmet à la DES la liste des étudiants éligibles et les avis de la commission pour les jurys (selon le modèle de formulaire transmis par la DES)	Composante
du 01/07 au 09/07/2025	La proposition de la commission est validée en jury	Direction des études et de la scolarité
après le 09/07/2025	Notifie la réponse à l'étudiant et à la composante et saisit l'engagement dans l'annexe descriptive au diplôme	Direction des études et de la scolarité

ANNEXE 8 | PROCÉDURES DE CANDIDATURES & D'INSCRIPTIONS 2024–2025

PREMIÈRE INSCRIPTION

LICENCE 1 & LICENCE PRO 1

MODALITÉ D'ENSEIGNEMENT	OUTIL DE CANDIDATURE	PUBLIC	TITRE D'ACCÈS	MODALITÉ D'INSCRIPTION
Présentiel	ParcourSup	France, EEE, Suisse, Monaco et Andorre Extra-communautaire déjà inscrit dans l'enseignement supérieur français hors diplômes et certificats d'apprentissage de la langue française	Bac ou équivalent (diplôme de niv. 4)	IA PRIMO WEB
		Extra-communautaire résident en France, EEE, Suisse, Monaco et Andorre primo-entrant dans l'enseignement supérieur français	Bac ou équivalent extra-communautaire (diplôme de niv. 4)	Montpellier : Inscription sur rendez-vous avec la DRIF Béziers : inscription sur rendez-vous avec le centre du Guesclin
	Extra-communautaire résident dans un pays sans procédure EeF primo-entrant dans l'enseignement supérieur français			
	D.A.P. Blanche par EeF	Extra-communautaire résident dans un pays avec procédure EeF primo-entrant dans l'enseignement supérieur français		
Enseignement à Distance	eCandidat	France	Bac ou équivalent (diplôme de niv. 4)	IA PRIMO WEB
		EEE, Suisse, Monaco et Andorre ou extra-communautaire		Montpellier : Inscription sur rendez-vous avec la DRIF Béziers : inscription sur rendez-vous avec le centre du Guesclin

LICENCE 2 & BUT 2

MODALITÉ D'ENSEIGNEMENT	OUTIL DE CANDIDATURE	PUBLIC	TITRE D'ACCÈS	MODALITÉ D'INSCRIPTION
Présentiel	eCandidat	France	Bac+1 ou équivalent	IA PRIMO WEB
		EEE, Suisse, Monaco, Andorre ou extra-communautaire résident dans un pays sans procédure EeF déjà inscrit dans l'enseignement supérieur français		Montpellier : Inscription sur rendez-vous avec la DRIF Béziers : inscription sur rendez-vous avec le centre du Guesclin
	EeF	Extra-communautaire résident dans un pays avec procédure EeF primo-entrant dans l'enseignement supérieur français	Bac+1 ou équivalent extra-communautaire	
Enseignement à Distance	eCandidat	France	Bac+1 ou équivalent	IA PRIMO WEB
		EEE, Suisse, Monaco, Andorre ou extra-communautaire		Montpellier : Inscription sur rendez-vous avec la DRIF Béziers : inscription sur rendez-vous avec le centre du Guesclin

LICENCE 3, LICENCE PRO & BUT 3

MODALITÉ D'ENSEIGNEMENT	OUTIL DE CANDIDATURE	PUBLIC	TITRE D'ACCÈS	MODALITÉ D'INSCRIPTION
Présentiel	eCandidat	France	Bac+2 ou équivalent (diplôme de niv. 5)	IA PRIMO WEB
		EEE, Suisse, Monaco, Andorre ou extra-communautaire résident dans un pays sans procédure EeF déjà inscrit dans l'enseignement supérieur français		Montpellier : Inscription sur rendez-vous avec la DRIF Béziers : inscription sur rendez-vous avec le centre du Guesclin
	EeF	Extra-communautaire résident dans un pays avec procédure EeF primo-entrant dans l'enseignement supérieur français	Bac+2 ou équivalent extra-communautaire (diplôme de niv. 5)	
Enseignement à Distance	eCandidat	France	Bac+2 ou équivalent (diplôme de niv. 5)	IA PRIMO WEB
		EEE, Suisse, Monaco, Andorre ou extra-communautaire		Montpellier : Inscription sur rendez-vous avec la DRIF Béziers : inscription sur rendez-vous avec le centre du Guesclin

MASTER 1

MODALITÉ D'ENSEIGNEMENT	OUTIL DE CANDIDATURE	PUBLIC	TITRE D'ACCÈS	MODALITÉ D'INSCRIPTION
Présentiel	MonMaster	France	Bac+3 ou équivalent (diplôme de niv. 6)	IA PRIMO WEB
		EEE, Suisse, Monaco, Andorre ou extra-communautaire résident dans un pays sans procédure EeF déjà inscrit dans l'enseignement supérieur français		Montpellier : Inscription sur rendez-vous avec la DRIF
	EeF	Extra-communautaire résident dans un pays avec procédure EeF primo-entrant dans l'enseignement supérieur français	Bac+3 ou équivalent extra-communautaire (diplôme de niv. 6)	Béziers : inscription sur rendez-vous avec le centre du Guesclin
Enseignement à Distance	eCandidat	France	Bac+3 ou équivalent (diplôme de niv. 6)	IA PRIMO WEB
		EEE, Suisse, Monaco, Andorre ou extra-communautaire		Montpellier : Inscription sur rendez-vous avec la DRIF
				Béziers : inscription sur rendez-vous avec le centre du Guesclin

MASTER 2

MODALITÉ D'ENSEIGNEMENT	OUTIL DE CANDIDATURE	PUBLIC	TITRE D'ACCÈS	MODALITÉ D'INSCRIPTION
Présentiel	eCandidat	France	Bac+4 ou équivalent (diplôme de niv. 6)	IA PRIMO WEB
		EEE, Suisse, Monaco, Andorre ou extra-communautaire résident dans un pays sans procédure EeF déjà inscrit dans l'enseignement supérieur français		Montpellier : Inscription sur rendez-vous avec la DRIF
	EeF	Extra-communautaire résident dans un pays avec procédure EeF primo-entrant dans l'enseignement supérieur français	Bac+4 ou équivalent extra-communautaire (diplôme de niv. 6)	Béziers : inscription sur rendez-vous avec le centre du Guesclin
Enseignement à Distance	eCandidat	France	Bac+4 ou équivalent (diplôme de niv. 6)	IA PRIMO WEB
		EEE, Suisse, Monaco, Andorre ou extra-communautaire		Montpellier : Inscription sur rendez-vous avec la DRIF
				Béziers : inscription sur rendez-vous avec le centre du Guesclin

DU & PRÉPA

MODALITÉ D'ENSEIGNEMENT	OUTIL DE CANDIDATURE	PUBLIC	TITRE D'ACCÈS	MODALITÉ D'INSCRIPTION
Présentiel	eCandidat	France	En fonction du DU ou Prépa	IA PRIMO WEB
		EEE, Suisse, Monaco, Andorre ou extra-communautaire résident dans un pays sans procédure EeF déjà inscrit dans l'enseignement supérieur français		Montpellier : Inscription sur rendez-vous avec la DRIF
	EeF	Extra-communautaire résident dans un pays avec procédure EeF primo-entrant dans l'enseignement supérieur français		Béziers : inscription sur rendez-vous avec le centre du Guesclin
Enseignement à Distance	eCandidat	France		IA PRIMO WEB
		EEE, Suisse, Monaco, Andorre ou extra-communautaire		Montpellier : Inscription sur rendez-vous avec la DRIF
				Béziers : inscription sur rendez-vous avec le centre du Guesclin

DOCTORAT

MODALITÉ D'ENSEIGNEMENT	OUTIL DE CANDIDATURE	PUBLIC	TITRE D'ACCÈS	MODALITÉ D'INSCRIPTION
Présentiel / Enseignement à Distance	Adum	Toutes nationalités	Bac+5 ou équivalent (diplôme de niv. 7)	Inscription par correspondance avec la DRED

AUDITEUR LIBRE

MODALITÉ D'ENSEIGNEMENT	OUTIL DE CANDIDATURE	PUBLIC	TITRE D'ACCÈS	MODALITÉ D'INSCRIPTION
Présentiel	Sans candidature	France	Bac ou équivalent (diplôme de niv. 4)	Inscription par correspondance avec la DES
		EEE, Suisse, Monaco, Andorre ou extra-communautaire		Montpellier : Inscription sur rendez-vous avec la DRIF Béziers : inscription sur rendez-vous avec le centre du Guesclin

FORMATION CONTINUE & APPRENTISSAGE

MODALITÉ D'ENSEIGNEMENT	OUTIL DE CANDIDATURE	PUBLIC	TITRE D'ACCÈS	MODALITÉ D'INSCRIPTION
Présentiel / Enseignement à Distance	En fonction du niveau	Toutes nationalités	En fonction du niveau	Dépôt du dossier d'inscription sur rendez-vous lors de la signature du contrat de formation

Centre du Guesclin : site délocalisé de l'UPVM3 à Béziers

DRIF : Direction des Relations Internationales et de la Francophonie

IA PRIMO WEB : plateforme d'inscription administrative par le web pour les primo-entrants

Inscription par correspondance : inscription administrative par correspondance (mail, rendez-vous ou assistance-réclamations)

Les extra-communautaires candidatants pour la première fois dans l'enseignement supérieur français relèvent de la procédure Études en France (EeF) si ils résident dans l'un des pays suivant : Afrique du Sud, Azerbaïdjan, Algérie, Arabie Saoudite, Argentine, Bahreïn, Bénin, Bolivie, Brésil, Burkina Faso, Burundi, Cambodge, Cameroun, Canada, Chili, Chine, Colombie, Comores, Congo, Corée du Sud, Côte d'Ivoire, Djibouti, Émirats arabes unis, Égypte, Équateur, États-Unis, Éthiopie, Gabon, Géorgie, Ghana, Guinée, Haïti, Inde, Indonésie, Iran, Israël, Japon, Jordanie, Kenya, Koweït, Laos, Liban, Madagascar, Malaisie, Mali, Maroc, Maurice, Mauritanie, Mexique, Népal, Niger, Nigeria, Pérou, Qatar, République démocratique du Congo, République dominicaine, Royaume-Uni, Russie, Sénégal, Singapour, Taïwan, Tchad, Thaïlande, Togo, Tunisie, Turquie, Ukraine, Vietnam.

Pays membres de l'Espace Economique Européen (EEE) : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Suède

RÉINSCRIPTION

LICENCE 1 & LICENCE PRO 1

MODALITÉ D'ENSEIGNEMENT	OUTIL DE CANDIDATURE	PUBLIC	MODALITÉ D'INSCRIPTION
Présentiel	Sans candidature	Étudiant inscrit en 2021-2022, 2022-2023 et/ou 2023-2024	IA REINS WEB
		Étudiant inscrit en 2021-2022, 2022-2023 et/ou 2023-2024 changeant de statut (Formation Continue ou Apprentissage vers Formation Initiale)	Montpellier : Inscription par correspondance avec la DES Béziers : inscription sur rendez-vous avec le centre du Guesclin
		Étudiant inscrit pour la dernière fois en 2020-2021 (et avant)	IA REINS WEB
	ParcourSup	Étudiant inscrit en 2021-2022, 2022-2023 et/ou 2023-2024	IA REINS WEB
		Étudiant inscrit en 2021-2022, 2022-2023 et/ou 2023-2024 changeant de statut (Formation Continue ou Apprentissage vers Formation Initiale)	Montpellier : Inscription par correspondance avec la DES Béziers : inscription sur rendez-vous avec le centre du Guesclin
		Étudiant inscrit pour la dernière fois en 2020-2021 (et avant)	IA REINS WEB
Enseignement à Distance	Sans candidature	Étudiant inscrit en 2021-2022, 2022-2023 et/ou 2023-2024	IA REINS WEB
		Étudiant inscrit en 2021-2022, 2022-2023 et/ou 2023-2024 changeant de statut (Formation Continue ou Apprentissage vers Formation Initiale)	Montpellier : Inscription par correspondance avec la DES Béziers : inscription sur rendez-vous avec le centre du Guesclin
		Étudiant inscrit pour la dernière fois en 2020-2021 (et avant)	IA REINS WEB
	eCandidat	Étudiant inscrit en 2021-2022, 2022-2023 et/ou 2023-2024	IA REINS WEB
		Étudiant inscrit en 2021-2022, 2022-2023 et/ou 2023-2024 changeant de statut (Formation Continue ou Apprentissage vers Formation Initiale)	Montpellier : Inscription par correspondance avec la DES Béziers : inscription sur rendez-vous avec le centre du Guesclin
		Étudiant inscrit pour la dernière fois en 2020-2021 (et avant)	IA REINS WEB

LICENCE 2, 3 & BUT 2, 3

MODALITÉ D'ENSEIGNEMENT	OUTIL DE CANDIDATURE	PUBLIC	MODALITÉ D'INSCRIPTION
Présentiel / Enseignement à distance	Sans candidature	Étudiant inscrit en 2021-2022, 2022-2023 et/ou 2023-2024	IA REINS WEB
		Étudiant inscrit en 2021-2022, 2022-2023 et/ou 2023-2024 changeant de statut (Formation Continue ou Apprentissage vers Formation Initiale)	Montpellier : Inscription par correspondance avec la DES Béziers : inscription sur rendez-vous avec le centre du Guesclin
	eCandidat	Étudiant inscrit en 2021-2022, 2022-2023 et/ou 2023-2024	IA REINS WEB
		Étudiant inscrit en 2021-2022, 2022-2023 et/ou 2023-2024 changeant de statut (Formation Continue ou Apprentissage vers Formation Initiale)	Montpellier : Inscription par correspondance avec la DES
		Étudiant inscrit pour la dernière fois en 2020-2021 (et avant)	Béziers : inscription sur rendez-vous avec le centre du Guesclin

LICENCE PRO

MODALITÉ D'ENSEIGNEMENT	OUTIL DE CANDIDATURE	PUBLIC	MODALITÉ D'INSCRIPTION
Présentiel / Enseignement à distance	eCandidat	Étudiant inscrit en 2021-2022, 2022-2023 et/ou 2023-2024	IA REINS WEB
		Étudiant inscrit en 2021-2022, 2022-2023 et/ou 2023-2024 changeant de statut (Formation Continue ou Apprentissage vers Formation Initiale)	Montpellier : Inscription par correspondance avec la DES
		Étudiant inscrit pour la dernière fois en 2020-2021 (et avant)	Béziers : inscription sur rendez-vous avec le centre du Guesclin

MASTER 1

MODALITÉ D'ENSEIGNEMENT	OUTIL DE CANDIDATURE	PUBLIC	MODALITÉ D'INSCRIPTION
Présentiel	MonMaster	Étudiant inscrit en 2021-2022, 2022-2023 et/ou 2023-2024	IA REINS WEB
		Étudiant inscrit en 2021-2022, 2022-2023 et/ou 2023-2024 changeant de statut (Formation Continue ou Apprentissage vers Formation Initiale)	Montpellier : Inscription par correspondance avec la DES
		Étudiant inscrit pour la dernière fois en 2020-2021 (et avant)	Béziers : inscription sur rendez-vous avec le centre du Guesclin
Enseignement à distance	eCandidat	Étudiant inscrit en 2021-2022, 2022-2023 et/ou 2023-2024	IA REINS WEB
		Étudiant inscrit en 2021-2022, 2022-2023 et/ou 2023-2024 changeant de statut (Formation Continue ou Apprentissage vers Formation Initiale)	Montpellier : Inscription par correspondance avec la DES
		Étudiant inscrit pour la dernière fois en 2020-2021 (et avant)	Béziers : inscription sur rendez-vous avec le centre du Guesclin

MASTER 2, DU & PRÉPA

MODALITÉ D'ENSEIGNEMENT	OUTIL DE CANDIDATURE	PUBLIC	MODALITÉ D'INSCRIPTION
Présentiel	Sans candidature	Étudiant inscrit en 2021-2022, 2022-2023 et/ou 2023-2024	IA REINS WEB
		Étudiant inscrit en 2021-2022, 2022-2023 et/ou 2023-2024 changeant de statut (Formation Continue ou Apprentissage vers Formation Initiale)	Montpellier : Inscription par correspondance avec la DES Béziers : inscription sur rendez-vous avec le centre du Guesclin
Enseignement à distance	eCandidat	Étudiant inscrit en 2021-2022, 2022-2023 et/ou 2023-2024	IA REINS WEB
		Étudiant inscrit en 2021-2022, 2022-2023 et/ou 2023-2024 changeant de statut (Formation Continue ou Apprentissage vers Formation Initiale)	Montpellier : Inscription par correspondance avec la DES
		Étudiant inscrit pour la dernière fois en 2020-2021 (et avant)	Béziers : inscription sur rendez-vous avec le centre du Guesclin

DOCTORAT

MODALITÉ D'ENSEIGNEMENT	OUTIL DE CANDIDATURE	PUBLIC	MODALITÉ D'INSCRIPTION
Présentiel / Enseignement à Distance	Adum	Étudiant inscrit en 2021-2022, 2022-2023 et/ou 2023-2024	IA REINS WEB
		Étudiant inscrit pour la dernière fois en 2020-2021 (et avant)	Inscription par correspondance avec la DRED

AUDITEUR LIBRE

MODALITÉ D'ENSEIGNEMENT	OUTIL DE CANDIDATURE	PUBLIC	MODALITÉ D'INSCRIPTION
Présentiel	Sans candidature	Tous publics	Montpellier : Inscription par correspondance avec la DES Béziers : inscription sur rendez-vous avec le centre du Guesclin

FORMATION CONTINUE & APPRENTISSAGE

MODALITÉ D'ENSEIGNEMENT	OUTIL DE CANDIDATURE	PUBLIC	MODALITÉ D'INSCRIPTION
Présentiel / Enseignement à Distance	En fonction du niveau	Étudiant s'inscrivant en 2024-2025 en Formation Continue ou Apprentissage	Dépôt du dossier d'inscription sur rendez-vous lors de la signature du contrat de formation

Centre du Guesclin : site délocalisé de l'UPVM3 à Béziers

DES : Direction des études et de la scolarité

IA REINS WEB : plateforme de réinscription administrative accessible depuis l'ENT pour les étudiants de toutes nationalités inscrits en 2021-2022, 2022-2023 et/ou 2023-2024

Inscription par correspondance : inscription administrative par correspondance (mail, rendez-vous ou assistance-réclamations)